

Maître de l'ouvrage

VILLE DE GENÈVE
Service du Génie-civil
Rue François-Dussaud 10
1227 Acasias

Direction des travaux

B. OTT et C. ULDRY
Ingénieurs civils EPF SIA AGI
Av. Adrien-Jeandin 31
1226 Thônex

Entreprise

AGEBAT SA
Route de Gruyère 106
CP 208
1630 Bulle

Date de réalisation

Août 2007 ► Mars 2008



Travaux d'assainissement de la falaise et des murs existants terminés



Treillis d'armature pour nouveau béton

Coût des travaux

1'370'000.-

Descriptif des travaux

Déviations de la circulation vers un axe important de la ville de Genève

Réfection du mur de soutènement existant de 150 m de longueur au moyen de béton projeté taloché épaisseur 60 mm.

Construction d'une palissade de protection provisoire de 180 m de longueur et d'une hauteur de 6 m.

Défrichage et sécurisation de la falaise au moyen d'ancrages de 5-6 m et de treillis type TECCO.

Consolidation de 26 contreforts existants au moyen de béton projeté.



Nouvelle peau de béton sur mur existant

Quantités principales

Béton projeté ép. 60mm	550 m ²
Palissade de protection provisoire	1'100 m ²
Forage en falaise	1'600 m'
Ancrages longueur 5 à 6 m	325 pces
Treillis TECCO	3'000 m ²
Gunitage des contreforts	50 m ³



Paroi de protection provisoire fixée contre les contreforts existants



Projection du béton depuis la nacelle



Contrefort existants avant réfection



Avant assainissement



Après assainissement

Contraintes du chantier

Suppression d'une voie de circulation de la route de Chancy causée par l'emprise du chantier.

Défrichage total de la falaise avant l'assainissement de celle-ci.

Entraves causées par les étais de la paroi provisoire de protection sur le déplacement des nacelles de support.